

- Onze de Salliant, - - - Notaire.
- Vingt de Mrs. Louet, fils, - - do.
- Quatorze de Chambalon, - - do.
- Cinq de Mrs. Latour, - - - do.
- Vingt deux de Mrs. Charet, - - do.
- Une de Mrs. Moreau, - - - do.
- Une de Mrs. Dénoyer, prêtre,
- Une de Mrs. Laferté Lepaillieur, do.
- Une de Mrs. Claude Aubert, - do.

Deux liasses, " Etudes," de plusieurs Notaires.

Quarante sept liasses intitulées, " registres des baptêmes, sépultures et mariages."

Diverses liasses intitulées, " curatelles et tutelles, &c."

Une liasse, " enchere par licitation."

Une variété de papiers annoncés par Mr. Panet avoir été intitulés, dans les archives " papiers inutiles," lorsqu'il fut appointé Greffier des Plaidoyers-communs, qu'il trouva étendus sur le plancher, et qu'il remit lui-même sur les tablettes, ils paroissent être une variété de procédures dans les différentes cours, mêlées ensemble.

Une boîte à moitié pleine de Papiers semblables.

Reçu un double du ci-dessus,

GEO: POWNALL, Sec. et Reg.

P. L. PANET.

Reçue 23e. Mars, une liasse intitulée, " Minutes des Notaires dont les études sont aux Trois-Rivieres."

Reçu un double du ci-dessus,

GEO: POWNALL, Sec. et Reg.

P. L. PANET,

N° IV.

État des archives concernant l'ancienne Jurisdiction des Trois Rivieres remises à Charles Thomas-Ecuyer Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs du nouveau district des Trois-Rivieres en présence des Honorables Adam Mabane, Thomas Dunn et Chauffé Gros de Lery en conformité de l'ordre de son Excellence le Gouverneur en Conseil du 4e. Janvier 1791.

Trois registres ou Cahiers N° 1 2 3 paroissant être des registres d'assemblées de parents, et une liasse de papiers de la même teneur.

Dix neuf registres ou cahiers N° 1. 2. 3. 4. 5. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 29 31. 32. 35. 36. 38. contenant insinuations depuis 1675 à 1758 sans suite d'années.

Cinq registres ou cahiers N° 1. 2. 3. 4. 5. contenant causes criminelles depuis 1675 à 1759 sans suites d'années.

Quarante sept registres ou cahiers de la Jurisdiction royale des Trois Rivieres dans les causes civiles depuis 1658 à 1743. sans suite d'années. Les dits cahiers numérotés depuis 1 à 47,